FICHE D'INFORMATIONS - STAGE SERVICES à la PERSONNE

BAC PRO SAPAT 2020-2022

***A compléter et remettre au stagiaire.***

Vous avez été contacté par un de nos élèves pour effectuer un stage dans votre établissement et nous vous remercions de l’accueil que vous lui avez réservé.

La formation Bac Pro SAPAT intègre 10 semaines de stage « Services à la personne » réparties de la manière suivante au cours des années de 1° et terminale (2020/2022) :

* 2 semaines du 1° Février au 12 Février 2021
* 5 semaines du 7 juin 2021 au 9 Juillet 2021
* 3 semaines en classe de terminale en Janvier 2022 (dates à préciser en fonction du calendrier scolaire officiel qui n’est pas encore connu à ce jour).

Afin de faciliter les démarches administratives et d’établir une convention de stage, nous vous prions de bien vouloir renseigner cette fiche et de la remettre à l’élève. Pour votre information, veuillez trouver ci-joint des informations relatives au cheminement des documents administratifs liés au stage professionnel ainsi que des explications sur le déroulement de celui-ci.

**ELEVE:**

NOM: ………………………………… PRENOM: …………………………………

**STRUCTURE D’ACCUEIL:**

NOM de la structure: ……………………………………………………………………..……..

Adresse: ………………………………………………………..……

………………………………………………………………………..….

Téléphone: ………………………………………………………

Représentée par: ………………………………………………

En qualité de : …………………………………………… ….

Maître de Stage: ………………………………………………

En qualité de : ……………………………………………….

N° SIREN : …………………………………………...

Groupe et N°Assurance **:** ……………………………………………………………..

……………………………………………………………..

Signature et cachet de l’établissement :



**Cheminement des documents administratifs relatifs à ce stage :**

* Distribution aux élèves de ce document,
* Rencontre entre les élèves et les maîtres de stage potentiels et remise de ce document aux structures d’accueil par les élèves,
* Renseignement de ce document par les maîtres de stage qui le remettent aux élèves (si possible lors de l’entretien),
* Restitution de ce document par l’élève au professeur principal chargé de l’organisation des stages pour validation,
* Impression des conventions de stage par les services administratifs du LEGTA Lons le Saunier-Mancy (Mme ROINE),
* Distribution par le professeur principal aux élèves des conventions de stage pré remplies (en 4 exemplaires),
* Distribution des 4 conventions de stage aux maîtres de stage par les élèves pour signatures (élèves ou représentants légaux si mineurs, maîtres de stage et /ou tuteur de stage),
* Restitution des 4 conventions de stage signées au LEGTA Lons le Saunier–Mancy par l’intermédiaire des élèves au professeur principal,
* Validation définitive du professeur principal et accord signé du proviseur du LEGTA Lons le Saunier – Mancy,
* Distribution d’un exemplaire des conventions de stage à l’élève, la famille, envoi de 2 exemplaires à la structure de stage, le dernier exemplaire étant conservé au lycée.

 Les professeurs principaux,

 Mr. JAILLET (raphael.jaillet@educagri.fr)

 Mme SORNAY (carole.sornay@educagri.fr)

FICHE D'INFORMATIONS - STAGE SERVICES à la PERSONNE

BAC PRO SAPAT 2020-2022

***Partie à conserver par la structure de stage.***

**Nom et prénom du stagiaire** : …………………………………………………………………………………

Les élèves réaliseront un dossier professionnel (rapport de stage) qu’ils devront soutenir à l’oral en épreuve terminale. Cette épreuve est fortement coefficientée pour l’obtention du diplôme, et les champs de compétences de ce bac pro SAPAT sont résumés ci-dessous :

* Communication
* Organisation et évaluation du travail
* Accompagnement des personnes
* Conception et mise en œuvre d’une activité de services.

Pour rappel, les candidats doivent rendre compte à l’examen :

* de la présentation générale de l’établissement d’accueil sur son territoire ainsi que de son fonctionnement global,
* de l’organisation d’un travail d’équipe dans le cadre d’une intervention (de préférence en concertation avec un cadre de la structure d’accueil).

Vous trouverez ci-dessous :

* la fiche descriptive d’activités du bac pro SAPAT recensant l’ensemble des activités qui peuvent être réalisées par les élèves en stage,
* un récapitulatif des situations professionnelles significatives requises par le diplôme,





